

# LE PAIEMENT

## CHRONOLOGIE

NOUS NE DEVONS JAMAIS OUBLIER, QUE LE PAIEMENT DES HONORAIRES EST POUR LE PATIENT UNE ANGOISSE ; IL EST DONC IMPORTANT D'EXPLIQUER LE PLUTÔT POSSIBLE ET TRÈS CLAIREMENT AU PATIENT QUELLES SERONT LES MODALITÉS DE PAIEMENT.

LORS DE LA PREMIÈRE CONSULTATION, NE JAMAIS FAIRE RÉGLER, (SAUF SI LE PATIENT LE SOUHAITE CAR NOUS NE DEVONS JAMAIS REFUSER UN PAIEMENT). MAIS DÈS LA DEUXIÈME SÉANCE, TOUJOURS ABORDER LE RÉGLEMENT DES HONORAIRES.

**LE PATIENT :** COMBIEN VOUS DOIS-JE ?

**L'ASSISTANTE :** NOUS ABORDONS LÀ LE RÉGLEMENT DES HONORAIRES. IL Y A UN POINT SUR LEQUEL JE DOIS VOUS ENTREtenir. JE VAIS VOUS EXPLIQUER COMMENT FONCTIONNE LE CABINET EN MATIÈRE DE RÉGLEMENT. TOUT D'ABORD EN CE QUI CONCERNE LES SOINS :

1) QUEL EST VOTRE RÉGIME D'ASSURÉ SOCIAL ?

SI LE PATIENT EST AFFILIÉ À LA CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE, CELLE-CI LUI REMBOURSE 70% DU MONTANT DES SOINS ; LES 30% RESTANT ÉTANT PRIS EN CHARGE PAR LA COMPLÉMENTAIRE (SELON LE CONTRAT SOUSCRIT)

SI LE PATIENT EST UN TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, LA CAISSE PRENDRA EN CHARGE 50% DU MONTANT DES SOINS, LES 50% RESTANT ÉTANT PRIS EN CHARGE PAR LA COMPLÉMENTAIRE (SELON LE CONTRAT SOUSCRIT).

**L'ASSISTANTE :** POUR LES SOINS, L'EXPÉRIENCE NOUS MONTRE

AUJOURD'HUI QUE LES PATIENTS PRÉFÈRENT RÉGLER AU FUR ET À MESURE, CELA LEUR ÉVITE DE SORTIR UNE SOMME IMPORTANTE EN UNE SEULE FOIS. C'EST POURQUOI, DANS NOTRE CABINET NOUS PROPOSONS UN RÉGLEMENT DÈS QUE LE MONTANT DES SOINS RÉALISÉS ATTEINT MILLE FRANCS. NOUS VOUS DONNONS À CHAQUE FOIS LA FEUILLE DE SOINS CORRESPONDANTE.

(SELON LE PATIENT, PROPOSER DE METTRE LE CHÈQUE EN ATTENTE 15 JOURS POUR LE PREMIER VERSEMENT)

**L'ASSISTANTE :** 2) EN CE QUI CONCERNE LA PROTHÈSE, LE DOCTEUR BONNAC VOUS EXPOSERA LE PLAN DE TRAITEMENT, VOUS EXPLIQUERA CE QUI SERA LE MIEUX POUR VOTRE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE ET MASTICATOIRE, ET CE QUI POURRA ÊTRE FAIT POUR VOTRE SOURIRE. HABITUELLEMENT, NOUS DEMANDONS 1/3 AU DÉBUT, 1/3 AU MILIEU, 1/3 À LA FIN.

CECI DIT, AFIN DE PERMETTRE À UN PLUS GRAND NOMBRE DE PATIENTS DE POUVOIR FAIRE RÉALISER LEUR PROTHÈSE, NOUS AVONS ÉTABLI UN SYSTÈME D'ENTENTE FINANCIÈRE ; NOUS EN REPARLERONS BIEN SÛR EN TEMPS UTILE. IL VA DE SOI QU'AVANT TOUT TRAITEMENT DE PROTHÈSE, UN DEVIS ÉCRIT ET DÉTAILLÉ VOUS SERA PRÉSENTÉ ET REMIS.